

NOUS DEMANDONS À PIZZA PIZZA LIMITED DE FAIRE MARCHÉ ARRIÈRE

Lettre à Madame Chin, porte-parole de Pizza-Pizza Limited.

Madame Chin,

Dans un article du *Journal de Montréal* publié le 19 septembre dernier, nous avons appris que la chaîne de restaurant Pizza-Pizza Limited, que vous représentez, entamait des démarches judiciaires pour forcer la Ville de Brossard à vous délivrer un permis afin d'exploiter un restaurant en face de l'école secondaire Antoine-Brossard. Nous tenions à vous informer que nous supportons à 100 % la Ville de Brossard, de même que toutes celles désireuses de mettre en place des normes d'urbanisme plus strictes aux abords des écoles dans le but de bâtir des milieux de vie propices à la santé de leurs citoyens.

Au Québec, plus de la moitié de la population âgée de 12 ans et plus souffre d'au moins une maladie chronique et près d'un jeune sur quatre souffre d'embonpoint ou d'obésité. Cette condition persiste souvent à l'âge adulte et peut engendrer des maladies graves comme le diabète, les maladies cardiovasculaires et certains types de cancer. Cette situation coûte très cher à la société et à notre système de santé. C'est pourquoi nous devons agir collectivement pour freiner ce que nous qualifions dorénavant d'épidémie d'obésité et la Ville de Brossard a bien compris qu'elle pouvait jouer un rôle. En ce sens, nous saluons le courage des élus de Brossard.

La proximité des restaurants dans les zones scolaires influence les habitudes alimentaires des jeunes et contribue à la problématique de l'obésité. Par exemple, la présence d'un restaurant rapide à 150 mètres d'une école augmente l'obésité de 5 %. Elle mine également les efforts déployés par le réseau scolaire qui encourage les jeunes, grâce à la *Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie actif*, à adopter de bonnes habitudes de vie.

Le désir de la Ville de Brossard d'offrir un milieu de vie sain autour des écoles est légitime et exemplaire. Certes, les parents ont un devoir d'éducation envers leurs enfants. Toutefois, le fruit de ces efforts est amenuisé par des publicités alléchantes, des rabais et des pratiques ou des concours bien ciblés pour attirer les jeunes.

En ce sens, nous vous demandons de renoncer à votre poursuite judiciaire et de respecter la volonté et la décision des élus de la Ville de Brossard. Nous vous demandons d'aménager votre restaurant dans les zones commerciales réservées à cet effet sur le territoire et non devant une école.

Nous soutenons fermement qu'il est de la responsabilité de tous d'agir ensemble pour préserver la santé de la population.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous porterez à notre opinion exprimée dans cette lettre.

Judith Archambault, médecin résident en santé publique et médecine préventive

Hélène Baribeau, diététiste-nutritionniste

Marie-Ève Beauregard, médecin résident en santé publique et médecine préventive

Sylvie Bernier, ambassadrice des saines habitudes de vie de Québec en Forme

Geneviève Bustros-Lussier, médecin résident en santé publique et médecine préventive

Martine David, directrice de Croquarium

Catherine Dea, médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive

Guy Desrosiers, chef de la direction de Capsana

Jean-Yves Dionne, pharmacien, académie de l'Apothicaire

Julie Dostaler, directrice générale de Québec en Forme

Caroline Dubeau, directrice régionale - Québec, est et nord-est de l'Ontario, Les diététistes du Canada

Véronique Fournier, directrice générale du Centre d'écologie urbaine de Montréal

Francine Forget Marin, directrice – affaires santé et recherche à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Québec

Francis Gilbert, président de la Fédération des kinésiologues du Québec

Lucie Granger, directrice générale de l'Association pour la santé publique du Québec

Jeunes médecins pour la santé publique

Dr Martin Juneau, M.D., FRCP(C), cardiologue et directeur de la prévention, Institut de Cardiologie de Montréal

Mathieu Lanthier-Veilleux, médecin résident en santé publique et médecine préventive

Denis Lapointe, maire de Salaberry-de-Valleyfield et président du Réseau Québécois de Villes et Villages en Santé

Annie Li, médecin de famille

Dr Michel Lucas, Ph.D., Dt.P.

Véronique Marchand, directrice des opérations à la Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec

David-Martin Milot, médecin résident en santé publique et médecine préventive

Andréanne Roy, médecin résident en santé publique et médecine préventive

Gaétan Ruest, Ing., maire d'Amqui

Dre Julie St-Pierre, MD, PhD, FAHA, FRCPC

Corinne Voyer, directrice de la Coalition québécoise sur la problématique du poids